



Communiqué

Recyclage

Esthétiques et fonctionnels, les écopoints se modernisent

La Ville va remplacer ses écopoints disparates par de nouvelles installations, plus esthétiques et fonctionnelles. Fruits d'un concours de design, ces nouveaux équipements en inox seront plus solides et seront équipés de détecteurs automatiques de remplissage pour en optimiser la vidange. La moitié de ces infrastructures sera enterrée pour minimiser l'impact visuel dans les zones touristiques et du centre-ville.

Installés dès 2013 dans les quartiers, les écopoints ont pour objectif de faciliter la collecte de matières recyclables (huiles, aluminium, vêtements). Composés de containers entièrement jaune ou au corps gris foncé avec couvercles bordeaux, d'une contenance de 240 ou de 770 litres, ces ensembles disparates appartiendront prochainement au passé. Peu intégrés dans leur environnement, ils nécessitent de plus une maintenance régulière et coûteuse, entre nettoyage, réparation ou encore dégradation.

Pour répondre à ces enjeux, 62 écopoints seront progressivement équipés de nouveaux contenants, plus résistants, mieux intégrés et à la gestion simplifiée. Fruits d'un concours de design lancé en 2016, ils seront construits en inox, avec des formes arrondies. D'une capacité de 1'000 litres, chacun d'eux sera équipé d'une détection automatique de remplissage pour en optimiser la vidange.

L'utilisation des écopoints a fait l'objet d'une analyse préalable qui a permis d'en repenser l'équipement. Désormais chaque site sera systématiquement doté de contenants pour la collecte de l'aluminium et du fer blanc mélangé, des textiles et des huiles minérales et végétales. Les bouteilles PET devront, comme aujourd'hui, être ramenées dans les commerces qui touchent une taxe anticipée de recyclage pour assurer cette tâche.

Afin de préserver la qualité de l'espace public, plus de la moitié des installations (33), située principalement dans le centre-ville ou dans des zones ayant un intérêt architectural reconnu, sera enterrée. Ce sera par exemple le cas dans le quartier de la Cité.

Les places du centre-ville et du bord du lac, prisées pour y prendre un repas sur le pouce, verront leur équipement s'enrichir d'un module de tri centralisé, pour la récupération du verre, de l'aluminium et du PET. Un contenant restera dévolu aux déchets incinérables. Une phase test sera menée sur la place de la Navigation avant d'équiper d'autres places majeures, comme la Riponne ou Pépinet.

Grâce à cet investissement d'un montant de 2 millions de francs, la Ville souhaite moderniser ses équipements et faciliter le tri des déchets pour les Lausannoises et Lausannois dans une perspective de développement durable, d'amélioration du recyclage et de valorisation des déchets.

La Municipalité de Lausanne

Le préavis et ses annexes sont disponibles sur www.lausanne.ch/actualités

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Florence Germond, directrice des finances et de la mobilité, 021 315 72 00

Lausanne, le 16 novembre 2018